

Les délibérations du conseil municipal (04 Octobre 2016).

Sous la présidence du maire André Ferret, 11 conseillers sont présents, 4 conseillers excusés et représentés.

Projet de construction de la gendarmerie.

Après être resté en sommeil plusieurs années, le projet de construction de la gendarmerie était à l'ordre du jour en ouverture du conseil municipal.

Ce projet de construction de 13 UL (12 logements et 3 modules d'hébergement) se situerait Route de Sumène sur la parcelle G86 (soit environ 8 000 m²) mise à disposition gracieusement par la commune.

Le maire présentait le plan détaillé du projet de l'opération : le montant global de la construction : 3 M d'euros, la subvention de l'État à 20 %, la participation de la Communauté de Communes, le montant des loyers à 6 % du coût plafond couvrant un emprunt de 2,5 M d'euros sur 20 ans.

Après discussion, le CM donne à l'unanimité un avis favorable pour prendre une délibération de principe pour la réalisation de la future gendarmerie.

Gouvernance, nom et siège social de la future EPCI qui naîtra de la fusion de la communauté de communes du Pays du Mézenc et de la Loire Sauvage + 5 communes de la communauté de communes du Meygal.

Cette fusion prendra effet le 1^{er} janvier 2017 : 22 communes composeront cette entité de 11 022 habitants.

Le CM donne son accord à l'unanimité pour :

Le nom : Communauté de Communes Mézenc- Loire- Meygal.

Le siège social : 10 place St Robert St Julien Chapeuil.

La gouvernance : 40 élus représenteront les 22 communes.

Projet de travaux à l'Église.

Suite à l'étude du Cabinet Archipat, un diagnostic précis sur les travaux à réaliser à l'église a été établi. Il se décompose en trois phases :

- 1-un volet structurel traitant les fissures, infiltrations, assainissement, évacuation des eaux pluviales etc.
- 2-un volet accessibilité, mise aux normes sécurité, chauffage etc.
- 3-un volet rénovation et mise en valeur de l'édifice.

Le CM donne son accord pour les travaux prioritaires (phase 1) pour un montant de 353.340 € HT et une demande de subventions sera présentée à la DRAC.

Astreintes saison hivernale 2016-2017.

Ces astreintes débuteront le 25 novembre 2016 jusqu'au 3 mars 2017 avec possibilité de prolonger jusqu'au 17 mars 2017.

Rémunération : 159,20 €/semaine/agent.

Avis favorable du CM.

Bail avec TDF site radioélectrique.

Une réserve foncière de la commune est sollicitée par TDF pour l'implantation d'un mât de 25 à 30 mètres qui pourrait être utilisé par divers opérateurs.

Le CM donne son accord pour cette implantation au lieu-dit Pistonaire section A 1435 près de la déchetterie.

Location versée à la commune : 500 € /an par TDF et 1 500 € par opérateur.

Eclairage public quartier du Pendant.

Avec la réalisation du lotissement du Pendant, il a lieu de réaliser des travaux d'éclairage public pour un montant de 2 472,88 € HT,

avec une prise en charge par la commune de 1 360 € HT remboursée par le propriétaire. Le CM donne son accord.

Eclairage public à Auteyrac.

La desserte électrique étant sous dimensionnée, des travaux seront effectués (enfouissement, pose de 8 candélabres) et confiés au Syndicat Départemental d'Energie de H-Loire, pour un montant de 13 010,47 € HT avec une prise en charge de 33 % par la commune.

Reste à charge pour la commune 4 293€ HT. Le CM donne son accord.

Enfouissement du réseau téléphonique Rampe de Chapeuil-Villedieu- Bois de la Roche.

Suite aux travaux de l'éclairage public qui ont été effectués avec le lotissement Vernet il a lieu d'enfouir le réseau téléphonique.

Montant des travaux Rampe de Chapeuil-Villedieu : 18 176 € HT, avec une prise en charge par la commune de 15 256 € HT

Montant des travaux Bois de la Roche : 20 277 € HT avec une prise en charge par la commune de 17 253 € HT.

Extension basse tension pour la maison Frachon (le Fraisse) .

Le CM décide de prendre en charge les travaux de basse tension pour un montant de 770 € remboursé par le propriétaire.

Contrat d'assurance des risques statutaires.

Ce contrat d'assurance pour le personnel (couvrant accidents du travail, maladie, maternité, décès), et négocié par le Centre de Gestion est accepté par le CM. Il prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2017 pour une durée de quatre ans avec comme assureur Groupama Rhône-Alpes Auvergne.

Adhésion à l'outil SIG/GMAO du SDE 43.

L'outil SIG (Système Information Géographique) permet de gérer des données sur un fond de carte. Cet outil est proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie et sera très utile pour la commune : cadastre, gestion éclairage public etc...

Le CM donne un avis favorable à cette adhésion.

Adhésion au WIFI 43 du conseil départemental de la Haute-Loire.

Ce projet départemental a pour but d'offrir aux collectivités du département un accès wifi gratuit pour les usagers.

Une étude préalable sera effectuée pour choisir deux emplacements sur la commune.

L'abonnement annuel est de 300 €. Le CM valide cette adhésion.

Subvention exceptionnelle Meygal Rock.

Suite à une perte financière lors du festival rock de cet été, le CM décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500€ à l'association Meygal Rock pour aider à couvrir le déficit.

Information concernant le nouveau conseil communautaire.

Les conseillers communautaires de la commune qui siègeront à compter du 1^{er} Janvier 2017 :

André Ferret, Agnès Mourlevat, Joël Dessalces, Christiane Chevalier, Jacques Goyard, Pierrette Samanni.

Les quatre derniers conseillers nommés ci-dessus remplacent : Joëlle Fournel, Jean Pouget, Céline Chambon, Pascal Vandecasteele démissionnaires.